MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP 18-6-60 058984

8ème année n° 22 SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES

Ecole Nationale d'Agriculture de
MONTPELLIER

Montpellier, le 16 juin 1960

NOTE n° 7

MILDIOU - Les orages dispersés qui se produisent depuis la fin du mois de mai favorisent la multiplication du petit nombre de foyers existants.

Des taches nouvelles apparaissent quelquefois nombreuses sur les vignes puissantes, notamment dans l'Hérault.

Afin d'éviter les contaminations qui ne manqueraient pas d'intéresser une partie des grappes, si des précipitations quelque peu importantes s'abattaient sur le vignoble en général peu protégé, il y a lieu dans ces cas là, de renouveler le traitement indiqué dès le 2 juin.

EUDEMIS - Le vol de la deuxième génération d'eudémis est important à Saint-Georges-d'Orques, Lavérune, Vendres (Hérault).

Le traitement préventif qui s'y rapporte est à effectuer dès le 18 juin.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON

P 326

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16, rue de la République, Montpellier - Le Gérant : TROUILLON. - Autorisation du 6 mars 1956. Reproduction, adaptation réservées.